



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2019

Le 11 avril 2019, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT et Aline BRIERE  
Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE et Juan-Carlos RUBIO.

**Absents excusés** : Mesdames Christiane DAUNIS (pouvoir à Annie TISSOT), Alexandra BEAUQUIS, Messieurs Eric CHASSAGNE (pouvoir à Nadine COULON), Nicolas ROUMESTAN (pouvoir à Jean-Pierre LACOMBE) et Mickaël BEAUQUIS.

**Absent** : Monsieur Jean-Marc GATELET.

Madame Ghyslaine LESUEUR a été nommée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR** :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2019.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

En préambule, Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour : tarifs des mercredis récréatifs pour la rentrée 2019 pour Cap Loisirs. Cette demande est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

### **1. INSTITUTIONS**

- Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie : modification des statuts pour la prise de compétence « Création, entretien, aménagement des liaisons cyclables suivant le tracé des axes structurants annexés » :

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal mais également de la mise en œuvre de son schéma directeur des déplacements et infrastructures, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a mené une réflexion approfondie sur le périmètre et le développement d'une politique cyclable intercommunale.

Cette démarche a conduit l'exécutif de la collectivité à se positionner en faveur d'une prise de compétence pour la création, l'aménagement et l'entretien de liaisons cyclables d'enjeu structurant pour le territoire.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette prise de compétence. Les membres approuvent ce choix à l'unanimité.

- Syane : transfert de la compétence IRVE « création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » : accord de principe :

Le SYANE s'est doté en mars 2015 de la compétence optionnelle pour la mise en place d'un service public départemental de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables » (compétence IRVE).

En 2019, le comité syndical a décidé de la mise en place d'une délégation de service public (DSP) pour la gestion de ce service à compter de 2020, et ce pour une durée de 8 ans.

La commune de Marcellaz-Albanais, adhérente au SYANE, soutenant cette démarche qui vise à assurer le déploiement de l'électromobilité sur nos territoires, il est proposé de donner un accord de principe sur cette démarche de transfert de la compétence IRVE au bénéfice du SYANE. Les membres du conseil municipal donnent à l'unanimité cet accord de principe.

- Cap Loisirs : Avenant à la Convention pluriannuelle d'objectifs entre la commune de Marcellaz-Albanais et la Fédération des Œuvres Laïques

Depuis plusieurs années dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, les quatre communes (Marcellaz-Albanais, Etercy, Vallières et Hauteville-sur-Fier) qui constituent CAP LOISIRS en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie expriment leur volonté de promouvoir des actions sur le territoire en faveur des enfants, des jeunes et de leurs familles notamment par la mise en place d'activités de loisirs de proximité.

Pour ce faire, il est nécessaire de rédiger une convention qui est renouvelée. La convention actuelle signée pour une durée de 3 ans arrivant à terme, il est nécessaire de la prolonger sous forme d'avenant, jusqu'au 31 décembre 2019. Les termes de cet avenant sont acceptés à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

## **2. TARIFS CAP LOISIRS**

- Camps d'été 2019

- **FIXE, à 13 voix POUR et 3 ABSTENTIONS**, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, les tarifs des camps été 2019 de CAP LOISIRS, selon le quotient familial des familles, comme suit :

<b>Camps petits 4-6 ans du 9 au 12/07 et du 16 au 19/07/2019</b>		
<b>PROPOSITION TARIFS 2019 pour 4 jours</b>		
	Les 4 communes	Les communes extérieures
Tranche 1	160,00 €	180,00 €
Tranche 2	165,00 €	185,00 €
Tranche 3	170,00 €	190,00 €
Tranche 4	175,00 €	195,00 €

Camps ados et jeunes du 8 au 12/07 et du 15 au 19/07/2019		
PROPOSITION TARIFS pour 5 jours 2019		
	Les 4 communes	Les communes extérieures
Tranche 1	230,00 €	286,00 €
Tranche 2	240,00 €	296,00 €
Tranche 3	250,00 €	306,00 €
Tranche 4	260,00 €	316,00 €

- Centre de loisirs été 2019

- **FIXE**, à l'unanimité dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, les tarifs du centre de loisirs pour une journée, pour l'été 2019 de CAP LOISIRS, selon le quotient familial des familles, comme suit :

Tranche	1 0 à 620	2 621 à 750	3 751 à 1200	4 1201 à plus
Communes	19.00€	20.00€	21.00€	22.00€
Extérieures	27.00€	28.00€	29.00€	30€

- Mercredis récréatifs de septembre 2019

- **FIXE**, à l'unanimité à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, les tarifs des mercredis du centre de loisirs de CAP LOISIRS, selon le quotient familial des familles, comme suit :

Communes Partenaires				
TRANCHE	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
1/2 journée	8.00 €	9.00 €	9.50 €	10.00 €
1/2 journée + Repas	12.00€	13.00€	13.50€	14.00€
Journée	14.50 €	16.00 €	16.50€	17.00 €

Communes Extérieures				
TRANCHE	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
1/2 journée	14.50 €	15.50 €	16.00€	16.50 €
1/2 journée + Repas	19.00€	20.00€	20.50€	21.00€
Journée	22.50 €	23.50 €	24.00€	25.00 €

**3. FONCIER :** vente de 2 parcelles communales à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Afin de finaliser une opération d'échanges dans le cadre des compétences eaux et assainissement, il est proposé de céder à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie :

- une parcelle agricole de 3401 m<sup>2</sup>, cadastrée AN 338, située route de la Fontaine, au tarif de 1.50 € le m<sup>2</sup> ;
- une parcelle de bois et landes de 1356 m<sup>2</sup>, cadastrée AR 76, située au lieu-dit « Revins et la Maure », au tarif de 0.50 € le m<sup>2</sup>.

Il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à signer les compromis de vente, les actes de vente et tout document relatif à ces opérations. Cette autorisation est donnée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

**4. SUBVENTIONS :** travaux de voirie

- Demande de subvention au titre des CADS (Contrats départementaux d'avenir et de solidarité)

Dans le cadre des investissements prévus au budget 2019, il est prévu des travaux de sécurisation de voirie au niveau du chemin du Creux et au niveau des carrefours de la commune avec la mise en place d'un régime de priorité à droite. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 135 000.00€HT. Il est proposé de solliciter une subvention du Conseil Départemental au titre des CDAS. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

-Demande de subvention au titre des amendes de police

Dans le cadre des investissements prévus au budget 2019, il est prévu des travaux de sécurisation de voirie au niveau du chemin du Creux. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 65 582.00€HT. Il est proposé de solliciter une subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de police. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

**5. Urbanisme/voirie** – Dossiers en cours

Déclarations préalables				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 19 X 0011	COUTINHO DESA Fernand et Salette	Lotissement "les Erènes" lot 11	<a href="#">piscine + jacuzzi</a>	<b>ACCORDÉE le 25/03/2019</b>
DP 074 161 19 X 0012	TEILLON Michel	109 rue du Faubourg	<a href="#">abri de jardin</a>	<b>ACCORDÉE le 05/04/2019</b>
DP 074 161 19 X 0013	HIVAR Aurélien	355 route de Peignat	<a href="#">remplacement portes de garage</a>	<b>instruction en cours</b>
DP 074 161 19 X 0014	BEAUQUIS Hervé	route de Chapeiry	<a href="#">mur de clôture</a>	<b>instruction en cours</b>
DP 074 161 19 X 0015	MIRALLES Thierry	98 rue du Faubourg	<a href="#">clôture</a>	<b>instruction en cours</b>
DP 074 161 19 X 0016	SEYTEUR Frédéric	930 route d'Oilly	<a href="#">clôture</a>	<b>instruction en cours</b>

Permis de construire				
DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC 74 161 18 X 0022	TOUZEAU Julien et BEBON Lucie	maison individuelle accolée	le Faubourg (lot 20)	<b>ACCORDÉ le 25/03/2019</b>
PC 74 161 18 X 0023	HOFFMANN Jérémy	maison individuelle accolée	le Faubourg (lot 21)	<b>ACCORDÉ le 25/03/2019</b>
PC 74 161 18 X 0024	CARLIOZ Alexandre	maison individuelle accolée	les Erènes (lot 4)	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0025	GANIVALA Cédric et DESPERT Kristel	maison individuelle accolée	les Erènes (lot 3)	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0028	GAEC de l'ALAMBIC	hangar agricole pour stabulation et stockage	45 chemin de Sous Rives	consultations en cours
PC 74 161 18 X 0029	BATIGNE Cédric	maison individuelle accolée	le Faubourg (lot 14)	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0030	BEAU Antony et MARTIN Alix	maison individuelle accolée	le Faubourg (lot 15)	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0035	SERVETTAZ Damien et DURDILLY Alexandra	maison individuelle	route de Montmasson	<b>ACCORDÉ le 25/03/2019</b>
PC 74 161 18 X 0036	KANAREK Marie-Claude	création d'un logement	Gleufof	<b>ACCORDÉ le 11/04/2019</b>
PC 74 161 19 X 0001	SESE Benoît et LEROUGE Jessica	maison individuelle	route de Chaunu	incomplet
PC 74 161 19 X 0002	MOUTTE Gérald et ZANGHI Laetitia	maison individuelle	le Faubourg (lot n° 4)	instruction en cours
PC 74 161 05 G 0017- M01 modificatif	LEMAÎTRE Laurent	réalisation du crépi + clôture	Faramaz	<b>ACCORDÉ le 05/04/2019</b>
PC 74 161 19 X 0003	BISILLON Nicolas	maison individuelle + piscine	le Faubourg (lot n° 22)	instruction en cours
PC 74 161 19 X 0004	PORCHERON Jérémy	extension d'un hangar agricole	la Ravoire	incomplet
PC 74 161 19 X 0005	NEYROUD Mickaël et Déborah	maison individuelle	les Erènes (lot 12)	consultations en cours
PC 74 161 19 X 0006	BAERTSCHIGER Damien et BELOT Chloé	maison individuelle	Joudrain	consultations en cours
PC 74 161 18 X 0026- T01 transfert	TURBE Fabien et Christelle	maison individuelle accolée	le Faubourg (lot 12)	<b>ACCORDÉ le 05/04/2019</b>
PC 074 161 19 X 0007	BLANC Jean-Pierre	aménagement de combles	route de la Fontaine	instruction en cours

Certificats d'urbanisme				
DOSSIER	DEMANDEUR	PROJET	LIEU	ETAT
CU 074 161 19 X 0010 opérationnel	MICHEL Claude	projet de construction d'1 maison individuelle	le Piémont	instruction en cours

### 6. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h30.

A Marcellaz-Albanais, le 26 avril 2019.

**Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE**



The image shows a blue ink signature of Jean-Pierre Lacombe, the Mayor, written over the official seal of the Municipality of Marcellaz-Albanais. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARCELLAZ-ALBANAIS' and '74 (Haute-Savoie)'. The signature is written in a cursive style and extends across the top of the seal.